

Oiseaux

	Espèce	Dernière année	Statut		Espèce	Dernière année	Statut
1	Accenteur mouchet	2019	N1	52	Hirondelle de fenêtre	2019	N3
2	Aigle botté	1998	P	53	Hirondelle rustique	2019	N3
3	Alouette des champs	2019	N2	54	Huppe fasciée	2019	N1
4	Alouette lulu	2019	N2	55	Hypolaïs polyglotte	2019	N2
5	Bergeronnette des ruisseaux	2019	N1	56	Linotte mélodieuse	2019	N2
6	Bergeronnette grise	2019	N2	57	Loriot d'Europe	2019	N2
7	Bergeronnette printanière	2019	N2	58	Martinnet noir	2019	N1
8	Bondrée apivore	2010	N1	59	Martin-pêcheur d'Europe	2019	N1
9	Bouvreuil pivoine	2019	P	60	Merle noir	2019	N3
10	Bruant des roseaux	2014	P	61	Mésange à longue queue	2019	N3
11	Bruant jaune	2019	N2	62	Mésange bleue	2019	N3
12	Bruant proyer	2019	N3	63	Mésange charbonnière	2019	N3
13	Bruant zizi	2019	N2	64	Mésange nonnette	2019	N2
14	Busard Saint-Martin	2019	N2	65	Milan noir	2010	N1
15	Buse variable	2019	N3	66	Milan royal	2019	P
16	Caille des blés	2019	N1	67	Moineau domestique	2019	N3
17	Canard colvert	2019	N1	68	Oedicnème criard	2019	N3
18	Chardonneret élégant	2019	N1	69	Perdrix grise	2019	N2
19	Chevêche d'Athéna	2015	N1	70	Perdrix rouge	2019	N2
20	Choucas des tours	2019	N2	71	Pic épeiche	2019	N2
21	Chouette hulotte	2019	N2	72	Pic noir	2019	N2
22	Cigogne noire	2019	N1	73	Pic vert	2019	N2
23	Corbeau freux	2019	N3	74	Pie bavarde	2019	N3
24	Cornille noire	2019	N3	75	Pie-grièche écorcheur	2019	N1
25	Coucou gris	2019	N1	76	Pigeon biset domestique	2019	N2
26	Effraie des clochers	2019	N2	77	Pigeon colombin	2019	N1
27	Épervier d'Europe	2019	P	78	Pigeon ramier	2019	N3
28	Étourneau sansonnet	2019	N3	79	Pinson des arbres	2019	N2
29	Faisan de Colchide	2019	N2	80	Pipit des arbres	2019	N3
30	Faucon crécerelle	2019	N2	81	Pipit farlouse	2015	N3
31	Faucon hobereau	2019	N1	82	Pipit spioncelle	2013	P
32	Faucon pèlerin	2015	P	83	Pluvier doré	2014	P
33	Fauvette à tête noire	2019	N2	84	Pouillot fitis	2014	N1
34	Fauvette babillarde	2019	N3	85	Pouillot véloce	2019	N2
35	Fauvette des jardins	2019	N2	86	Roitelet à triple bandeau	2019	N2
36	Fauvette grisette	2019	N2	87	Rosignol philomèle	2019	N2
37	Gallinule poule-d'eau	2019	N3	88	Rougegorge familier	2019	N3
38	Geai des chênes	2019	N1	89	Rougequeue à front blanc	2014	N1
39	Gobemouche gris	2019	N1	90	Rougequeue noir	2019	N3
40	Goéland leucopnée	2019	P	91	Rousserolle effarvate	2019	N1
41	Gorgebleue à miroir	2019	P	92	Serin cini	2019	N1
42	Grand Cormoran	2019	P	93	Sittelle torchepot	2019	N3
43	Grande Aigrette	2019	P	94	Tarier pâtre	2019	N2
44	Grimpereau des jardins	2019	N3	95	Tarin des aulnes	2013	P
45	Grive draine	2019	N3	96	Torcol fourmilier	2019	N1
46	Grive litorne	2018	P	97	Tourterelle des bois	2019	N2
47	Grive mauvis	2015	P	98	Tourterelle turque	2019	N3
48	Grive musicienne	2019	N2	99	Traquet motteux	2010	P
49	Grosbec casse-noyaux	2019	N3	100	Troglodyte mignon	2019	N2
50	Grue cendrée	2019	P	101	Vanneau huppé	2017	P
51	Héron cendré	2019	P	102	Verdier d'Europe	2019	N2

Mammifères		
	Espèce	Dernière
1	Blaireau européen	2019
2	Chevreuil européen	2019
3	Ecureuil roux	2019
4	Fouine	2019
5	Hérisson d'Europe	2014
6	Lièvre d'Europe	2019
7	Mulot indéterminé	2019
8	Oreillard indéterminé	1998
9	Ragondin	2010
10	Renard roux	2019
11	Sanglier	2019
12	Taupe d'Europe	2018

Reptiles		
	Espèce	Dernière
1	Couleuvre helvétique (à collier)	2019
2	Couleuvre verte et jaune	1997
3	Lézard des murailles	2019
4	Orvet fragile	2019
5	Vipère aspic	2019

Amphibiens		
	Espèce	Dernière
1	Crapaud commun	2019

Transmettez
vos
observations !

Vous avez vu un vol
d'oiseaux migrateurs ? Vous
avez observé un oiseau rare
ou commun sur votre
commune ou ailleurs dans
l'Yonne ?

Transmettez-les sur notre
site internet :

faune-yonne.org

ou directement grâce à
l'application smartphone
Naturalist



L'inscription sur ces sites est
libre et gratuite pour tous.

Vous observez des espèces
autre que oiseaux ?

Transmettez-nous aussi vos
données sur :

faune-france.org

© Photos :



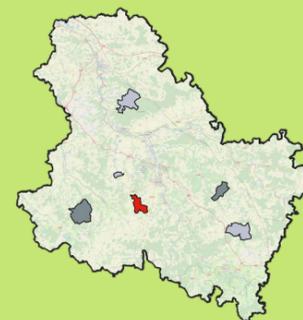
O. Dal-Pan, A.-I. Herberichs
J.-P. Leau, F. Vassen,
C. Vathelet

© Illustration :

C. Rousse



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
YONNE



Communes ayant participé au programme
Biodiversité Communale en 2018 (gris clair),
2019 (gris foncé) avec Escamps en rouge

ESCAMPS

Commune de l'Auxerrois

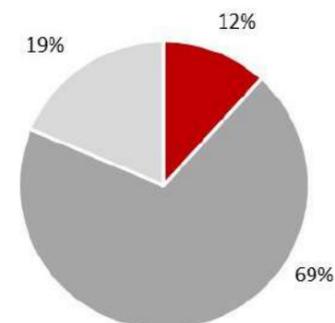
SUPERFICIE :
21,21 Km²

NOMBRE D'HABITANTS :
890 (2016)

ANNÉE DE L'INVENTAIRE :
2019



↑ Le **Verdier d'Europe**, régulièrement observé
dans les jardins de la commune, montre
toutefois un déclin de 58% dans l'Yonne
entre 2002 et 2018.



- Oiseaux nicheurs inscrits sur les Listes Rouges
- Autres oiseaux nicheurs
- Oiseaux de passage

INVENTAIRE NATURALISTE A ESCAMPS

Apprendre à mieux connaître les espèces
et la nature qui nous entourent

LE PROJET D'INVENTAIRE

Depuis 2018, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne propose un inventaire participatif de la Biodiversité Communale axé principalement sur les oiseaux mais également sur les autres vertébrés (mammifères, amphibiens et reptiles).

Ce projet a été animé en 2019 à Escamps et dans 2 autres communes rurales (Poilly-sur-Serein et Mézilles). Il a pour objectif de porter à la connaissance des habitants de ces villages la diversité des espèces et de leurs milieux.

Aidée de volontaires, naturalistes ou amateurs, l'équipe de la LPO Yonne a mené des inventaires afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité locale, invitant les habitants à des conférences, des sorties de découverte et des ateliers.

LES RESULTATS

Le bilan des inventaires (détaillé au dos de ce document) montre la présence de 120 espèces de vertébrés fréquentant le territoire communal.

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces recensées dans l'Yonne
Oiseaux	102	289
Mammifères	12	73
Amphibiens	1	17
Reptiles	5	11

Parmi les 102 espèces d'oiseaux recensées, 81% ont le statut d'oiseaux nicheurs sur la commune. En 2019, 87 espèces ont été contactées par 19 personnes, plaçant Escamps à la 82ème place (sur 455) des communes icaunaises avec le plus d'oiseaux inventoriés cette année. Les mammifères, amphibiens et reptiles sont peu représentés. Des inventaires plus approfondis notamment sur les micromammifères (campagnols, musaraignes, etc.) et les chauves-souris, augmenteraient considérablement cette proportion.

Les pages centrales de ce document apportent un éclairage sur des milieux et des espèces importantes à préserver en les localisant sur une carte.

PRÉSENCE D'ESPÈCES ET ESPACES REMARQUABLES

Les espèces menacées de disparition à plus ou moins long terme sont inscrites sur des Listes Rouges (nationale et régionale) validées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et mises à jour régulièrement. Nous avons identifié 13 espèces présentes sur ces Listes Rouges, 12 espèces oiseaux nicheurs et une de passage migratoire, soit près de 13 % des espèces d'oiseaux recensées ou 11% de l'ensemble de la faune vertébrée inventoriée. Une partie de la commune est intégrée dans deux Zones Naturelles d'Interêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et de type 2 : « Ruisseau de la Baulche », lui-même inclus dans la « Vallée de l'Yonne et de la Baulche et forêts autour d'Auxerre ». La mise en place de ces zonages a été motivée par la présence de plusieurs espèces faunistiques (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, papillons), floristiques et d'habitats d'intérêt européen ou régional.



Réalisation :

LPO Yonne
14, avenue Courbet, 89000 Auxerre
Tel : 03.86.42.93.47 ; Mail : yonne@lpo.fr

Légende :

N : espèce nicheuse sur la commune : N1 : nicheur possible, N2 : nicheur probable, N3 : nicheur certain
P : espèce de passage, non nicheuse, sur la commune
Rouge : espèce inscrite sur une Liste Rouge (France ou Bourgogne) / Gras : espèce rare dans l'Yonne.

Données issues de la base de données de la LPO Yonne et de l'observatoire de la faune de Bourgogne

La LPO Yonne remercie la Mairie
d'Escamps et ses habitants pour
leur accueil et leur participation
ainsi que les partenaires financiers
du projet :



Avec le fond européen de
développement régional (FEDER)



LÉGENDE

Observations d'oiseaux sur la commune 1420 en 2019 pour un total de 1979 depuis 2010

Plusieurs observations peuvent être superposées

ÉCHELLE

0 1 km



DES RUS ET RUISSEAUX

Deux rus principaux, alimentés par des ruisseaux, traversent la commune : le ru d'Escamps et le ru de Varennes. Ces milieux humides sont prisés par la **Bergeronnette des ruisseaux (8)** qui chasse des petits insectes à la surface de l'eau, le **Canard colvert**, qui se nourrit de plantes agrémentées de larves d'insectes ou de mollusques, ou par le **Martin-pêcheur d'Europe (9)** et le **Héron cendré**, deux oiseaux piscivores.

La **Couleuvre helvétique (10)**, auparavant appelée « Couleuvre à collier », peut aussi bien ramper sur la terre ferme que nager pour chasser ses proies qui sont les amphibiens, à l'image du **Crapaud commun**, leurs larves ou les petits poissons ou mammifères. Elle hiverne d'ailleurs dans des galeries en attendant les beaux jours.



↑ Bergeronnette des ruisseaux (8)



↑ Martin-pêcheur d'Europe (9)



↑ Couleuvre helvétique (10)

LE BOURG ET LES HAMEAUX

Le patrimoine bâti est réparti sur l'ensemble du territoire communal avec le bourg d'Escamps et de nombreux hameaux à l'image de Pouligny, Semilly, les Huilliers, Avigneau, Nantenne et la Grilletière. L'église est colonisée par le **Choucas de tours (11)**, ce petit corvidé aux yeux clairs, mais aussi par la **Bergeronnette grise**, souvent appelée « hoche-queue » ou le **Lézard des murailles (12)** qui se réchauffe au soleil. L'**Hirondelle de fenêtre** et le **Martinet noir** sont présents uniquement dans le bourg qui offre des bâtiments plus hauts alors que l'**Hirondelle rustique (13)** est observée dans tous les hameaux. De la même famille que le **Moineau domestique** bien connu, le **Verdier d'Europe** et le **Serin cini** nichent dans les jardins arborés avec une préférence pour les arbustes à feuillage persistant. L'**Effraie des clochers**, surnommée la « dame blanche » occupe les greniers ou les granges, et chasse dans les milieux ouverts environnants.



↑ Choucas des tours (11)



↑ Lézard des murailles (12)

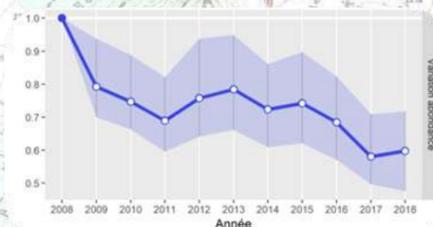


↑ Hirondelle rustique (13)

DES CHAMPS CULTIVÉS

Les cultures, principalement céréalières, sont sans aucun doute l'habitat le moins favorable à la faune. On y retrouve l'**Cedicnème criard (14)** qui niche au sol dans les cultures printanières et le **Busard Saint-Martin** qui privilégie des cultures d'orge et de blé pour s'y reproduire. Les **Alouettes des champs (15)** sont de moins en moins nombreuses à entonner leur chant en vol ainsi que les **Cailles des blés** très rarement entendues sur la commune.

Cette tendance au déclin est généralisée chez les espèces des milieux agricoles avec une baisse des effectifs de 26% seulement 10 ans. Ces oiseaux souffrent de l'intensification de l'agriculture monoculture, destruction des haies, usage de pesticides, etc. En hiver, la **Grande Aigrette**, un grand échassier blanc proche du Héron cendré est régulièrement observée dans les vallées à la recherche de campagnols autres petits mammifères.



Déclin de l'Alouette des champs de 40% en 10 ans



↑ Cedicnème criard (14)



↑ Alouette des champs (15)

DES ZONES BOCAGERES

Les zones d'élevage et de prairies de fauche, souvent entourées de haies et fractionnées en parcelles de petite taille, forment un paysage appelé « bocage ». Cet habitat est particulièrement riche en faune. Il offre le gîte et le couvert pour la **Huppe fasciée (1)**, qui fera son nid dans une cavité d'un vieil arbre et pour le **Tarier pâtre**, l'**Hypolaïs polyglotte** ou la **Linotte mélodieuse** qui profiteront de l'abondance des insectes. La **Pie-grièche écorcheur (2)** défend son territoire en chantant au sommet des branches les plus hautes de la haie et profite des épines des églantiers ou des pruneliers pour faire un garde-manger en y emplant ses proies (gros insectes, micromammifères) lors des périodes d'abondance. La **Chevêche d'Athéna (3)**, un petite chouette aux mœurs crépusculaires, apprécie également ce milieu pour y élever ses jeunes. Le **Renard roux (4)** ou la **Fouine** sont régulièrement observés dans ces zones foisonnantes en nourriture.



↓ Huppe fasciée (1)



↓ Pie-grièche écorcheur (2)



↓ Chevêche d'Athéna (3)



↓ Renard roux (4)

DES BOISEMENTS

Les boisements à dominance de feuillus accueillent un cortège d'espèces d'oiseaux typiques : du tout petit **Roitelet à triple bandeau (5)** qui ne pèse que 5 grammes en moyenne au majestueux **Pic noir** qui recherche sa nourriture dans les souches. On peut également entendre le chant aigu du **Grimpereau des jardins** qui déniche des petites araignées des crevasses des troncs d'arbre. Dans la canopée, dès le mois de mai, la **Tourterelle des bois (6)** roucoule alors qu'un autre oiseau migrateur, le **Loriot d'Europe**, aussi appelé le « merle jaune », enchante nos oreilles par son onomatopée « fidelio » fluté et clair. Malgré ses couleurs flamboyantes, il reste difficile à observer. Les bois sont également visités par des mammifères tels que le **Chevreuil (7)**, le **Blaireau** qui donne naissance à ses petits dans un immense terrier appelé « blaireautière » ou encore le **Sanglier**.



↓ Roitelet à triple bandeau (5)



↓ Tourterelle des bois (6)



↓ Chevreuil (7)



Rappelons qu'il faut arrêter de donner du pain aux oiseaux. Pourquoi ? Le système digestif des oiseaux n'est pas adapté à le digérer, causant des troubles digestifs graves. Cet aliment, à la fois très pauvre en nutriment mais riche en sel, augmente leur tension artérielle et engendre parfois la mort des individus. Il peut même provoquer des déformations osseuses appelées « ailes d'ange » qui empêchent les oiseaux de voler et à terme diminuent leurs chances de survie.

